

Neveu, Erik. 1996. *Sociologie des mouvements sociaux* . Paris, La Découverte, coll. Repères, 123 p.

Lafargue, Jérôme. 1998. *La Protestation collective* . Paris, Nathan, coll. Sciences sociales, 128,127 p.

Frédéric Pierru

Numéro 39, printemps 1998

Liens personnels, liens collectifs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017678ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017678ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pierru, F. (1998). Compte rendu de [Neveu, Erik. 1996. *Sociologie des mouvements sociaux* . Paris, La Découverte, coll. Repères, 123 p. / Lafargue, Jérôme. 1998. *La Protestation collective* . Paris, Nathan, coll. Sciences sociales, 128,127 p.] *Lien social et Politiques*, (39), 155–157.
<https://doi.org/10.7202/017678ar>

ment public. Si les modes traditionnels du militantisme tendent à évoluer, de nouvelles modalités se développent qui couvrent elles aussi à la constitution des espaces publics.

Patricia Loncle-Moriceau
Centre de recherches administratives
et politiques

• NEVEU, Erik. 1996. *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, La Découverte, coll. Repères, 123 p.

LAFARGUE, Jérôme. 1998. *La Protestation collective*. Paris, Nathan, coll. Sciences sociales, 128, 127 p.

De nombreux facteurs ont concouru jusqu'à la fin des années 1970 à faire de l'action collective un objet de recherche mineur, délaissé par les sciences sociales — en particulier la science politique — françaises. On peut évoquer, entre autres, le faible intérêt de la tradition durkheimienne porté au fait politique, la relative imperméabilité de la recherche française aux travaux étrangers, la réticence à admettre une autre forme de participation politique que le vote. Alors que les sciences sociales américaines investissent dès les années 1950 ce domaine, il faut attendre les années 1980 pour voir les sociologues et les politistes français, l'école tourainienne et quelques individualités (F. Chazel, P. Mann) mises à part, s'intéresser à la protestation collective. En science politique, les initiatives d'abord isolées, comme celles de P. Champagne ou de P. Favre, n'ont pas tardé à faire école et il n'est pas excessif d'affirmer que, par une sorte de mouvement de balancier, on assiste à l'heure actuelle à un engouement des chercheurs français pour le sujet. Les travaux empiriques se sont multipliés. On peut citer pour exemple ceux de O. Fillieule sur la manifestation, de N. Mayer sur les comportements politiques *lato sensu* ou encore de J. Ion sur le militantisme. De nouveaux terrains ont été explorés ; les cadres théoriques ont été renouvelés et enrichis. Les deux ouvrages dont nous nous proposons de rendre compte dans le cadre de cette note nourrissent, autant qu'ils reflètent, cette dynamique nouvelle de recherche.

Publiés à un an d'intervalle (fin 1996 pour celui de E. Neveu et début 1998 pour celui de J. Lafargue), ils dressent un état des lieux à destination d'un public avant tout étudiant. C'est ce délai de publication entre deux ouvrages à voca-

tion identique, sans minimiser les divergences d'ordre scientifique qui séparent les deux auteurs, qui peut expliquer selon nous les différences de présentation et de développement, lesquelles ne doivent d'ailleurs pas être surestimées : la substance et les références mobilisées sont à peu de choses près les mêmes.

On remarquera d'abord que les titres ne sont pas identiques. E. Neveu s'intéresse à la sociologie des « mouvements sociaux », lesquels sont définis d'emblée comme « agir ensemble intentionnel dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une cause [...] contre un adversaire ». Alors que J.

Lafargue se donne pour objet « la protestation collective » définie comme « l'expression de revendications épisodiques ou durables résultant de l'exaspération d'antagonismes entre le pouvoir et la société, exprimées par plusieurs personnes, organisées ou non ». Ces deux définitions ne se recoupent pas totalement. D'une part si la « protestation collective » revêt une dimension intrinsèquement politique, il n'en est pas de même pour le « mouvement social » puisque l'adversaire désigné n'est pas systématiquement une autorité publique. Toutefois E.

Neveu suggère, à la suite de l'historien-sociologue C. Tilly, qu'il existe une tendance lourde à la politisation des mouvements sociaux en raison de la nationalisation progressive de la vie politique par le biais de l'unification administrative du territoire, de l'affirmation du suffrage universel, de l'interventionnisme étatique croissant mais aussi des considérations tactiques d'efficacité des groupes mobilisés. D'autre part, si la dimension organisationnelle est inhérente au mouvement social tel qu'il est envisagé par E. Neveu, la « protestation collective », en déniait la qualité de critère à cette variable, « taille plus large ». Effectivement, prenant acte de la définition de E. Neveu, J. Lafargue estime que le mouvement social est une protestation collective parmi d'autres : si l'émeute ou le vandalisme tombe dans le domaine de la protestation collective, ils n'en constituent pas pour autant des « mouvements sociaux » dès lors qu'ils ne présentent pas une structuration minimale. Cependant on relativisera le poids de la variable organisationnelle. Les travaux de M. Crozier et E. Friedberg démontrent que la dichotomie organisation-mouvement social n'est pas aussi solide qu'il n'y

paraît de prime abord. L'observation des systèmes d'action formalisés met en lumière la capacité des acteurs à jouer et se jouer des règles organisationnelles dans la poursuite de leurs intérêts propres. Symétriquement les mouvements sociaux ne peuvent échapper à une relative institutionnalisation car toute action collective délibérée, si elle veut atteindre ses objectifs, ne peut faire l'impasse sur une organisation qui l'inscrit dans la durée, définit la stratégie à suivre, draine les ressources nécessaires, effectue un travail de mobilisation. De surcroît, les frontières entre ces deux formes d'action collective ne cessent de se brouiller depuis une vingtaine d'années : alors que le management importe dans les organisations économiques et bureaucratiques certaines techniques de motivation et de mobilisation élaborées dans les milieux militants, des mouvements sociaux, comme Greenpeace, deviennent de véritables entreprises qui s'assurent de la régularité des rentrées financières en rationalisant la collecte de dons ou en vendant toute une gamme de produits « dérivés » (vente qui par la logique du coup double contribue aussi à la publicité de la cause défendue) (E. Neveu, p. 9). Aussi vaut-il mieux appréhender les mouvements sociaux en termes de trajectoire qui peut les mener dans certains cas à se transformer en groupes d'intérêt, voire en simples prestataires de services commerciaux (H. Kriesi). Ce sont surtout des considérations d'ordre pédagogique et méthodologique qui font préférer le vocable « protestation collective » à J. Lafargue. Le mot « protestation » lui semble plus évocateur, plus explicite que les termes d'« action collective », de « mobilisation », de « mouvement social » dont use indifféremment E. Neveu tout au long de son ouvrage. Surtout il lui semble opportun d'abandonner un « label » abusivement décerné par les médias.

On note aussi quelques différences dans les développements. Après une brève introduction, J. Lafargue entreprend la présentation, dans leur ordre chronologique d'apparition, des constructions théoriques bâties pour rendre raison du phénomène protestataire (les quatre premiers chapitres). Ce n'est que dans le cinquième chapitre qu'il aborde la question des échanges fructueux pouvant s'établir entre la sociologie de la protestation et les champs de recherche

connexes comme la sociologie des groupes d'intérêts, du militantisme ou de l'action organisée et discute de la pertinence, pour la réfuter, de la notion de « mouvement social ». Le sixième et dernier chapitre, exclusivement historique, s'emploie à décrire les grandes évolutions de la forme protestataire sur le plan national depuis 1800, en s'appuyant sur les travaux de C. Tilly. L'auteur distingue en effet trois grands moments. La période 1800-1870 se caractérise par le lent dépérissement de l'insurrection révolutionnaire, de l'action directe comme forme d'expression du mécontentement. De 1880 à 1939, la protestation s'institutionnalise. Les premières organisations représentatives apparaissent (syndicats, partis, ligue). Progressivement elles canalisent, agrègent et mettent en forme les revendications pour les porter devant des pouvoirs publics plus enclins au dialogue et à la négociation. Le mouvement d'institutionnalisation se poursuit après la Seconde Guerre mondiale. Corrélativement l'espace de la protestation se fragmente laissant place à ce que d'aucuns ont appelé un corporatisme sectoriel : chaque structure représentative, en se professionnalisant, tend à se spécialiser dans la défense exclusive des intérêts d'un groupe social donné. Le mérite de cette fresque historique est de souligner que le passage d'un répertoire à un autre ne se fait pas par ruptures mais donne lieu à des phases de transition où coexistent l'ancien et le nouveau. Il est possible de la prolonger en remarquant, comme le fait E. Neveu, l'émergence d'un troisième répertoire d'action collective dans lequel les mobilisations acquièrent une dimension internationale, revendiquent une capacité d'expertise, usent du symbolique sous des formes inédites, manifestent une réticence à l'égard de toute délégation de pouvoirs. On pourra cependant regretter le plan adopté qui sépare strictement exposé des constructions analytiques et perspective historique : la concision de l'ouvrage alliée au souci d'exhaustivité apparente les cinq premiers chapitres à une succession de présentations théoriques très condensées et par là difficiles d'accès pour les non-initiés, lesquels constituent, rappelons le, le public cible. L'ouvrage de E. Neveu, s'il est moins exhaustif, s'avère davantage problématisé. Le propos de l'auteur est de démontrer — et l'objet « mouvement social » s'y prête à mer-

veille — que la sociologie n'a aucun intérêt à adopter une posture défensive, « réactive » face à une science économique impérialiste. Elle doit au contraire occuper le terrain de recherche de façon offensive en affinant ses concepts par une étude empirique fouillée : l'enjeu est de faire prévaloir, dans le sillage de P. Bourdieu, le concept d'action « raisonnable », qui restitue la diversité des motivations et des univers de significations individuels sur l'idée d'action « rationnelle » qui fait de chaque agent un calculateur de tous les instants. Les deux premiers chapitres, assez denses, s'attachent à recadrer la notion de « mouvement social » ainsi qu'à identifier les obstacles à leur analyse rigoureuse, dont le principal réside dans les dangers du commentaire à chaud, prisonnier des représentations dominantes du moment : les « élucubrations » pseudo-savantes et pétries de préjugés d'un Le Bon en fournissent une illustration exemplaire. Dans une moindre mesure, la surestimation de la nouveauté des « nouveaux mouvements sociaux » relève de ce type de biais. On retiendra deux éléments novateurs de cette première partie. D'abord la notion d'« arène des mouvements sociaux ». Grâce à celle-ci les groupes les plus dominés de l'espace social, mais pas exclusivement, peuvent faire « appel » — au sens de demande mais aussi au sens judiciaire — de situations ou de décisions défavorables. Ensuite l'invitation à penser les mouvements sociaux de façon relationnelle. La proposition vaut d'abord lorsque l'on se place du point de vue des acteurs : le triptyque *exit-voice-loyalty* met en exergue l'éventail des choix qui s'offrent aux individus décidés à manifester leur insatisfaction. Le passage à l'action collective n'a donc rien d'évident. D'ailleurs E. Neveu propose d'y ajouter une quatrième branche dénommée « *therapy* », contemporaine de l'affirmation du mythe « société de communication ». Le « registre thérapeutique » permet en effet de réduire le potentiel de prise de parole en stigmatisant le mécontentement comme révélateur d'un « problème de communication » individuel. Très prisés des médias, ce registre aboutit à dépolitiser les mouvements sociaux en empêchant de les penser comme des réponses à des problèmes véritablement sociaux, de les relier à une misère de position. La pensée relationnelle doit aussi inciter les

chercheurs à élaborer des problématiques transversales à différents champs de recherches : sociologie de la participation politique, politiques publiques ou construction des identités sociales. Les trois chapitres suivants détaillent les approches « canoniques » (*collective behaviour*; mobilisation des ressources et nouveaux mouvements sociaux) tandis que les trois derniers sont consacrés aux tentatives récentes de dépassement des clivages traditionnels. Contrairement au livre de J. Lafargue, la mise en perspective historique ne fait pas l'objet d'un traitement particulier mais parcourt tout le texte.

Les deux auteurs s'accordent pour constater la cumulativité des travaux depuis les années 1980. À partir du socle de la « mobilisation des ressources », dans ce qu'il a de moins économiste (A. Oberschall, C. Tilly), les chercheurs ont essayé non seulement de faire dialoguer les approches classiques mais aussi d'enrichir la problématique grâce aux apports d'autres traditions sociologiques, comme la *frame analysis*, de la psychologie, de l'histoire, de la science politique. Cette ambition constitue un véritable programme de recherche pour la « sociologie de la contention » (D. McAdam, C. Tilly, S. Tarrow), à laquelle J. Lafargue consacre plusieurs pages. « La globalisation et l'élargissement des problématiques » (E. Neveu, p. 75) emprunte deux directions principales. Tout d'abord il s'agit de rompre avec l'objectivisme des recherches antérieures. L'attention se porte aujourd'hui davantage sur le vécu des acteurs, sur les variables psychoaffectives qui conditionnent l'engagement militant, sur la traduction quotidienne de ce dernier. La volonté de prendre en compte simultanément les données de morphologie sociale et les expériences des acteurs engage résolument la recherche dans la voie du constructivisme. Et l'investigation empirique ne cesse de cantonner l'« homo œconomicus » dans un périmètre toujours plus restreint. Les travaux pionniers de D. Gaxie sur le militantisme ont mis en évidence que dans certaines structures militantes, proches des institutions totales, joue un effet « surgénérateur » : les satisfactions retirées de la participation à l'action sont positivement corrélées aux coûts de cet engagement. Les professionnels de la militance ont d'ailleurs mis au point tout un arsenal de techniques per-

mettant d'inhiber les dispositions au calcul des individus qu'ils cherchent à mobiliser. De même l'enjeu identitaire présent dans de nombreuses mobilisations relativise le stratagème de M. Olson et surtout des tenants de la Rational Action Theory. La rationalité telle qu'elle est envisagée par ces auteurs n'a rien de « naturel » et donc d'universel. Elle est une construction historique, étroitement liée au progrès de la logique du marché, de la bureaucratie et du contrat (C. Tilly) ; elle atteint différenciellement les individus selon la place occupée dans l'espace social ; son emprise varie selon les sphères d'activités sociales. L'autre innovation des recherches actuelles est d'accorder une attention plus grande au rôle des idéologies et des représentations dans les processus de mobilisation. On redécouvre du même coup les conclusions d'un héritage marxiste « refoulé » (E. Neveu, p. 35) ou la thématique de la convergence développée par le courant *collective behaviour*. « Mobilisation du consensus » (R. Melucci), « ajustement des cadres d'interprétation » (D. Snow), « stigmatisation » (M. Dobry), autant de concepts qui mettent en lumière le travail de manipulation symbolique opéré par les organisations de mouvement social. Il s'agit pour celles-ci de doter la protestation d'un langage visant à « transformer le malaise vécu en injustice, en scandale, le légitimer au regard d'un système de normes et de valeurs, bref "monter en généralité", transformer un cas en cause » (E. Neveu, p. 89), mais aussi à masquer la diversité des significations conférées au mouvement par les acteurs mobilisés. Dans ce travail de production, de diffusion de symboles et d'outils cognitifs, travail qui prend appui sur les réseaux de sociabilité existants, l'organisation ne dispose pas d'une liberté d'action totale ; elle s'inscrit dans un « système d'action protestataire » (J. Lafargue, p. 77) construit par les stratégies concurrentes d'autres acteurs intéressés à la mobilisation en cours : organisations militantes, médias, acteurs politiques. L'un des mérites des dernières recherches est d'avoir sensiblement élargi le « casting » des mobilisations, pour reprendre le mot de E. Neveu. Les médias sont devenus les interlocuteurs privilégiés de toutes les entreprises de protestation. Si certaines d'entre elles ont su acquérir un véritable savoir-faire en

matière de relations avec la presse, produisant des « manifestations de papier » (P. Champagne), celle-ci ne saurait être réduite à un « amplificateur » dont on disposerait à sa guise à condition d'en maîtriser le mode d'emploi. Les dispositions des journalistes et plus encore les lois du champ journalistique (recherche du scoop, concurrence, urgence, rentabilité économique) peuvent contribuer à infléchir le sens et la destinée d'un mouvement social au grand dam de ses promoteurs. Autre acteur, longtemps négligé par les constructions analytiques : l'acteur politique. Certes, avec A. Oberschall et la notion de « segmentation », avec C. Tilly et celle de « *polity* », la dimension politique avait acquis droit de cité au sein de la « mobilisation des ressources ». Depuis la piste est devenue route. E. Neveu dans son dernier chapitre s'attarde longuement sur les relations mouvement social-système politique-politiques publiques. Le concept de « structure d'opportunités politiques » (D. McAdam, S. Tarrow), qui mesure le degré — plus ou moins bien intériorisé par les professionnels du militantisme — de sensibilité du système politique aux revendications des mouvements sociaux, a permis d'éclairer un aspect des rapports protestation collective-institutions politiques. Cependant il serait réducteur de s'en tenir à ce constat car, par le truchement des politiques publiques, les gouvernants disposent eux aussi d'un répertoire d'action capable de modeler, de canaliser, voire de créer les mouvements sociaux : « replacer l'État dans un statut de protagoniste à part entière et non de simple objet des revendications des mouvements sociaux n'est donc pas une simple clause de style, mais une condition de compréhension des formes et destinées des mobilisations » (E. Neveu, p. 109).

Les efforts louables des recherches actuelles pour passer outre les clivages académiques dans le but de complexifier les grilles d'analyse ne doivent cependant pas — et nous rejoignons J. Lafargue sur ce point — entretenir une série d'illusions au fondement du mythe de la science « totale ». Le dialogue interdisciplinaire, par définition, repose sur des échanges entre disciplines *distinctes*, ayant chacune leurs concepts et leurs paradigmes. De plus, le réel est inépuisable et aucune construction ne saurait prétendre à elle seule en épuiser la richesse.

Surtout, l'Histoire amène son cortège de protestations collectives inédites qui contraignent les sciences sociales à un retour réflexif incessant. À l'instar des nouveaux mouvements sociaux dans les années 1970, la mobilisation des chômeurs lance aujourd'hui un défi aux chercheurs : ceux-ci pensaient encore très récemment qu'une identité peu valorisante, alliée à une expérience particulièrement destructurante, constituait un obstacle rédhibitoire à toute action collective de la part de ce « groupe ». Or force est de constater que le stigmate en apparence le plus tenace peut toujours être converti, par une sorte d'« alchimie sociale », en emblème.

Frédéric Pierru
CURAPP, université d'Amiens

• **FILLIEULE, Olivier. 1997.**
Stratégies de la rue. Les Manifestations en France. Paris, Presses de Sciences Po, 435 p.

Après avoir largement participé à la diffusion en France d'un certain nombre de travaux anglo-saxons renouvelant les théories de l'action collective (voir O. Fillieule et C. Péchu, *Lutter ensemble : les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993), Olivier Fillieule démontre l'illégitimité d'une distinction longtemps admise entre sociologie des mobilisations et sociologie de la participation politique. Issu d'une thèse de science politique, *Stratégies de la rue* nous offre plus qu'un tableau de l'activité manifestante dans la France contemporaine. Il ne s'agit rien de moins que de reconsidérer la place de l'action dite « non conventionnelle » au sein de ce que l'auteur nomme le « continuum de la participation politique » sans pour autant atténuer la dimension conflictuelle de la manifestation.

La première grande force de cette démonstration réside dans le choix de sources administratives restées jusqu'ici inexplorées, et préférées aux sources de presse beaucoup plus sélectives. S'appuyant sur un dépouillement complet des « mains courantes de voie publique » des commissariats centraux des villes de Nantes (1979-1989) et Marseille (1980-1989) et, pour Paris, de la préfecture de Police (1991), O. Fillieule parvient à reconstituer des séries continues et homogènes d'« événements manifestants » (avec un fichier lourd de